

Plan de services en français

2020–2021

Affaires municipales et Logement



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2020
Plan de services en français
Ministère des Affaires municipales et du Logement
Avril 2020
ISBN : 978-1-989654-70-5

This document is also available in English under the title of: “French-language Services Plan 2020–2021.”

Message de la sous-ministre

C’est avec plaisir que je présente le plan de services en français de 2020–2021 du ministère des Affaires municipales et du Logement. Les renseignements fournis dans ce plan décrivent les progrès réalisés dans la prestation et la mise en œuvre des services en français au cours du dernier exercice financier. Il décrit aussi les priorités et les initiatives que nous mettrons de l’avant au cours de la prochaine année.

Le Ministère s’engage à soutenir les municipalités et ses partenaires et à travailler avec eux pour faire en sorte que la Nouvelle-Écosse ait des collectivités sûres, fortes, prospères et dynamiques. Ce sont les divisions et les bureaux suivants qui remplissent le mandat du Ministère :

1. Division des politiques ministérielles et de l’innovation;
2. Bureau de gestion des urgences;
3. Logement Nouvelle-Écosse;
4. Bureau du développement durable des municipalités.

Au Ministère, nous nous engageons à offrir aux gens de la Nouvelle-Écosse un accès en français aux renseignements gouvernementaux et à nos programmes et services. Dans la mesure du possible, nous recommandons d’envisager l’intégration des services en français lors de l’élaboration et de la prestation de nouveaux programmes et services. Nous reconnaissons l’importance du rôle que nous jouons dans la préservation et la promotion de la culture et du patrimoine des Acadiens et des francophones de la province. De plus, les unités municipales sont encouragées à trouver des occasions, lorsque cela est approprié, d’offrir des services en français ou d’améliorer les services déjà offerts en français pour que les Acadiens et les francophones puissent communiquer avec tous les ordres du gouvernement dans la langue de leur choix.

Nous sommes fiers du travail que nous accomplissons pour promouvoir les services en français et nous sommes heureux de pouvoir vous en faire part. Nous continuons de chercher des occasions d’offrir des services en français, tout en sensibilisant notre personnel à l’offre de services en français. Nous sommes déterminés à respecter nos obligations en vertu de la *Loi sur les services en français* et à améliorer notre capacité d’offrir des services en français.

Nancy MacLellan

Sous-ministre

Ministère des Affaires municipales et du Logement

Buts et objectifs du Ministère

Le Ministère poursuit l'orientation politique indiquée dans l'accord avec Patrimoine Canada, soit le *Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023*. Ce plan présente de nouveaux défis et ouvre de nouvelles possibilités. Il décrit les objectifs du Ministère qui reposent sur trois grands thèmes :

Objectif n° 1 – Leadership et orientation politique

Renforcer les structures de fonctionnement internes, notamment les cadres politiques, législatifs et administratifs

Objectif n° 2 – Services au public

Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public

Objectif n° 3 – Engagement communautaire et sensibilisation

Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone

Nos politiques sur les services en français sont conformes à la *Loi sur les services en français* et au règlement.

La sous-ministre encourage l'offre de services en français en appuyant l'intégration du français dans nos politiques, nos programmes et nos services.

Nous sommes déterminés à respecter nos obligations en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement et à améliorer notre capacité d'offrir des services en français.

Le Ministère considère l'intégration du français comme un élément important de sa stratégie de prestation de services dans le travail qu'il accomplit. Dans la mesure du possible, nous continuons d'inclure des options en français dans nos principaux domaines d'activités, à savoir la Division des politiques ministérielles et de l'innovation, le Bureau de gestion des urgences, Logement Nouvelle-Écosse et le Bureau du développement durable des municipalités.

Le Ministère mise toujours sur sa relation de travail avec Service Nouvelle-Écosse et Services internes pour offrir des services en ligne aux municipalités, et il continue d'encourager les municipalités à offrir des services en français.

Appuyés par notre coordonnatrice des services en français, les employés sont encouragés à se faire les champions des services en français, à trouver des façons novatrices de contribuer à la création et à la prestation des meilleurs services en français possible.

On encourage notre personnel, qui collabore avec la coordonnatrice des services en français, à tenir compte du français dans l'optique de l'intégration culturelle en se posant les questions suivantes :

- Est-ce que le service, la solution ou le programme en question sera accessible au public ou utilisé par les entreprises ou les municipalités?
- Le sujet concerne-t-il la santé ou la sécurité du public?
- La solution pourra-t-elle utiliser les signes diacritiques français?
- Le service changera-t-il ou soutiendra-t-il un service en français déjà offert?
- Notre travail est-il financé par le gouvernement fédéral?
- Y a-t-il eu une demande d'accès au service, aux renseignements ou au programme en français?

Communication en français avec le public

Offre active de services en français



Nous appuyons, encourageons et utilisons le concept d'offre active mis de l'avant par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et nous encourageons la communauté à participer en demandant des services. Le but de l'offre active est que les citoyens se sentent à l'aise de s'exprimer en français quand ils demandent et reçoivent un service, et que ce service offert en français soit comparable au service offert en anglais.

Nous informons de façon proactive les citoyens lorsqu'un service est disponible en français.

- Le personnel francophone fait l'offre active.
- Nous utilisons l'affichage du programme *Bonjour!* pour encourager la collectivité à demander des services en français.
- Nos communiqués de presse, nos avertissements relatifs à la sécurité ou nos campagnes publicitaires qui font la promotion d'un service que nous offrons en français ou de renseignements sur la sécurité publique sont publiés dans les deux langues.
- Nous encourageons l'utilisation de l'affichage bilingue dans nos espaces publics dans le cadre de nos travaux de rénovation et des changements apportés à notre bail.
- Nous fournissons des renseignements généraux sur notre site Web et dans nos communications en français, dans la mesure du possible.

Le Ministère répond en français et de façon opportune aux demandes écrites ou verbales faites par des membres du public dans la mesure du possible. Les demandes de service faites en français en personne ou par téléphone sont traitées par un membre du personnel qui parle français dans la mesure du possible. Des services d'interprétation ou de traduction sont utilisés au besoin, au cas par cas.

Consultations publiques

Nous incluons des options pour que les membres de la communauté acadienne et francophone puissent participer en français à tout processus de consultations publiques conformément à la *Loi sur les services en français* et à son règlement.

Conseils, agences et commissions

Les Acadiens et les francophones sont invités à participer activement aux travaux des conseils, des agences et des commissions gérés par le Ministère, qui influent sur leurs entreprises, leur collectivité ou leur mode de vie : https://novascotia.ca/exec_council/abc/ (en anglais seulement).

Communautés : développement et essor

La communauté acadienne et francophone représente une partie importante de nos collectivités. Nous reconnaissons le fait que de fournir plus d'accès en français aux programmes, aux services et aux renseignements profite à tout le monde.

Nous continuerons de maintenir un dialogue continu avec les organismes de la communauté acadienne et francophone pour déterminer les besoins en matière de services gouvernementaux en français et en établir la priorité.

Ce que nous comptons accomplir en 2020–2021



Disponibilité et accessibilité des services en français

Buts et objectifs

- Les citoyens pourront facilement communiquer avec nous dans la langue de leur choix.
- Nous informerons de façon proactive les citoyens lorsqu'un service est disponible en français pour qu'ils se sentent à l'aise de s'exprimer en français quand ils demandent un service.
- Notre expérience client en ligne, par téléphone ou en personne sera comparable en français et en anglais et sera offerte dans le même temps d'attente, dans la mesure du possible.
- Il faudra prendre en considération l'intégration de la langue française dans l'élaboration de toutes les politiques, produits et services qui auront une incidence sur nos clients et intervenants.
- Nous considérerons les obligations en matière de services en français dans le cadre des exigences d'affaires et techniques pour les projets, les contrats et les appels d'offres.
- Nous veillerons à ce que notre infrastructure technique et nos plateformes puissent soutenir l'intégration de la langue française ou d'autres langues dans l'élaboration de tous les produits et services, et ce, dans tous les modes de prestation.

Mesures poursuivies en 2020–2021

- Continuer de former et d'informer le personnel sur l'offre active de services et sur la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- En consultation avec notre coordonnatrice des services en français, cerner les occasions d'offrir de nouveaux services en français ou d'améliorer les services existants dans tous nos secteurs d'activités.
- Fournir des renseignements en français en ligne, à l'oral et à l'écrit au public et aux municipalités, dans la mesure du possible. Cela comprend :
 - Installer les affiches *Bonjour!* – Services en français dans les bureaux qui offrent des services en français au public, comme le Bureau de gestion des urgences à Dartmouth.
 - Élaborer des services et des formulaires bilingues pour leur utilisation en ligne, en personne, par la poste et au téléphone.
 - Faire traduire des communiqués, des avis de sécurité, des annonces, des invitations, des documents de travail, du contenu de sites Web, des sondages, des rapports et des résultats, dans la mesure du possible.
- Continuer de faire la promotion des services en français auprès du public par divers moyens : des annonces imprimées ou en ligne, le recours aux réseaux sociaux et le bouche-à-oreille.

Coordonnatrice des services en français

Le Ministère a recours aux services de la coordonnatrice des services en français de Service Nouvelle-Écosse et Services internes.

Michelle Saulnier, coordonnatrice des services en français
Ministère des Affaires municipales et du Logement
1505, rue Barrington, C.P. 2734, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K5

Nous vous invitons à nous faire part de votre rétroaction sur nos progrès et de vos commentaires, suggestions et questions en communiquant avec notre coordonnatrice des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle au sujet des services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Communications avec le public : communications imprimées ou numériques

Buts et objectifs

- Transmettre aux citoyens, aux entreprises et aux municipalités tous les renseignements publics critiques portant sur la santé et la sécurité en français.
- Continuer de maintenir le niveau de services en français offerts actuellement par téléphone, en personne et en ligne.
- Viser à offrir des renseignements en français sur les programmes fédéraux de financement pour les municipalités, les entreprises et les citoyens.
- Continuer de faire la promotion des services en français auprès du public par divers moyens : des annonces imprimées ou en ligne, le recours aux réseaux sociaux et le bouche-à-oreille, et ce, en vue de permettre au public de mieux communiquer avec le gouvernement dans la langue de leur choix.
- Utiliser des affiches bilingues dans nos bureaux, dans la mesure du possible.
- Dans la mesure du possible, s'efforcer de disposer de nouveaux systèmes informatiques destinés au public ou aux municipalités dans les deux langues. Lorsqu'il existe des systèmes unilingues destinés au public ou aux municipalités, des dispositions devraient être prises pour traduire le contenu ou fournir le service dans les deux langues lorsqu'il est approprié de le faire.

Mesures poursuivies en 2020–2021

- Transmettre aux citoyens des renseignements publics critiques portant sur la santé et la sécurité en français, tels que les alertes d'urgence, les avis et avertissements publics, les renseignements sur la sécurité-incendie et les informations relatives au logement.
- Offrir de l'aide financière pour faciliter l'intégration de renseignements en français dans de nouveaux systèmes informatiques, des produits publicitaires ou des campagnes de marketing qui font la promotion de services en français.
- Continuer à cerner des occasions de traduire en français des documents sur les programmes de logement, dans le cadre de l'accord bilatéral de dix ans avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Il s'agira notamment de documents tels que des formulaires et des demandes, des informations sur le site Web, des messages sur les réseaux sociaux et des publicités promotionnelles à cet égard et sur d'autres programmes de logement.
- Continuer d'encourager la traduction du contenu de sites Web, des formulaires, des dépliants, des manuels et d'autres publications quand l'occasion se présente (par exemple, les dépliants sur la sécurité-incendie).
- Continuer d'offrir de l'aide au personnel dans son travail de soutien aux opérations et d'initiatives de planification et de modernisation, telles que le plan d'infrastructure du Canada, la stratégie de lutte contre l'itinérance et le Plan d'action de la Nouvelle-Écosse pour le logement abordable.

Gestion des ressources humaines

Buts et objectifs

- Informer les gestionnaires qui embauchent du personnel de l'existence des lignes directrices de la Commission de la fonction publique sur les ressources humaines pour les services en français, qui encouragent le gouvernement à embaucher plus de personnes bilingues, et conseiller les gestionnaires en question.
- Encourager le personnel à faire l'offre active et poursuivre la sensibilisation et le renforcement de la capacité pour la prestation de services en français.
- S'efforcer de mieux connaître les capacités linguistiques en français actuelles du personnel et les ressources disponibles pour soutenir les services en français et les fournir.
- Augmenter le nombre d'annonces de poste qui indiquent que le bilinguisme est un atout.
- Accroître l'embauche de personnes bilingues dans toutes les divisions et à tous les niveaux.
- Augmenter le nombre d'employés qui suivent des cours de français et assistent à l'atelier de sensibilisation culturelle *Coup d'œil sur l'Acadie*.
- Développer un sentiment de communauté francophone au sein du Ministère afin d'attirer et de maintenir en poste des employés qui peuvent fournir des services en français et promouvoir une culture d'inclusion en milieu de travail.

Mesures poursuivies en 2020–2021

- Encourager les gestionnaires à continuer d'indiquer dans les annonces de poste que le fait de parler français est un atout et à embaucher du personnel bilingue.
- Offrir au personnel des possibilités de formation linguistique en français ou d'autres activités de formation, comme l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie*, et favoriser leur apprentissage grâce à des outils, comme des dictionnaires.
- Mener un questionnaire sur les services en français pour déterminer les capacités linguistiques du personnel du Ministère, en collaboration avec Service Nouvelle-Écosse et Services internes.
- Fournir aux employés des occasions de mettre en pratique leurs compétences en français.
- Continuer de promouvoir la culture acadienne et francophone en appuyant la Fête nationale des Acadiens et des Acadiennes et d'autres activités culturelles.

Développement et essor de la communauté

Buts et objectifs

- Donner accès à la communauté acadienne et francophone à des services et à des renseignements en français quant aux municipalités et au logement.
- Collaborer avec nos intervenants et mobiliser ces derniers pour veiller à ce que les politiques, les programmes et les services encouragent et appuient des collectivités francophones dynamiques, sécuritaires et en santé.
- Encourager les municipalités à accroître les renseignements et les services en français offerts au public en personne ou en ligne (par l'entremise de leurs sites Web et du système PerLE).
- Collaborer avec Service Nouvelle-Écosse et Services internes pour offrir les services du Ministère en français.
- Encourager les Acadiens et les francophones à se renseigner sur leur gouvernement local et à y participer.
- Fournir des renseignements en français au sujet des élections produits par le Ministère aux municipalités et au Conseil scolaire acadien provincial.

- Encourager les groupes communautaires sans but lucratif acadiens et francophones et les entités municipales à en apprendre davantage sur les programmes de financement du Ministère.
- Encourager un dialogue continu de coopération et de partenariat entre le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse, les conseillers municipaux et les réseaux régionaux d'entreprises, à l'appui de la croissance économique, de l'intégration des jeunes au marché du travail et de l'entreprise rurale.

Mesures poursuivies en 2020–2021

- Collaborer avec les municipalités afin d'appuyer la traduction et d'accroître les renseignements et les services en français offerts au public.
- Fournir des renseignements en français au sujet des élections produits par le Ministère aux municipalités et au Conseil scolaire acadien provincial.
- Continuer d'offrir des renseignements et des publications portant sur le Bureau de gestion des urgences et la prévention des incendies ainsi que des messages et des documents sur la sécurité publique en français.
- Maintenir un dialogue continu avec les organismes de la communauté acadienne et francophone pour déterminer les besoins en matière de services gouvernementaux en français.
- Continuer d'encourager la collaboration entre le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse, les conseillers municipaux et les réseaux régionaux d'entreprises.
- Informer les municipalités des options quant à la traduction de leur contenu relatif au service PerLE par l'intermédiaire de Service Nouvelle-Écosse et Services internes.
- Encourager les Acadiens et les francophones à se porter volontaires pour faire partie des équipes de recherche et de sauvetage dans leurs collectivités.
- Aider les municipalités qui comptent des populations et des groupes communautaires sans but lucratif acadiens et francophones et qui reçoivent des demandes de subventions.
- Renforcer la relation entre le gouvernement et les municipalités en travaillant en partenariat avec les organismes de la communauté acadienne et francophone. Un dialogue continu permettra au Ministère d'améliorer la prestation de services gouvernementaux en français.

Conclusion

Le Ministère s'engage à promouvoir les services en français qu'il offre et à les améliorer pendant qu'il procède à l'atteinte de ses objectifs pour 2020–2021 et qu'il tire parti de ses progrès.

Nous sommes heureux d'offrir aux Néo-Écossais acadiens et francophones des façons de communiquer avec le gouvernement dans leur propre langue. Pour y parvenir, nous travaillons de concert avec d'autres ministères, conseils, agences et commissions à l'échelle du gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français.

Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

ANNEXE A : accomplissements au cours de l'année 2019–2020

Offre active, communications avec le public et documents d'information imprimés ou électroniques

- Continué de faire la promotion des services en français auprès du public par divers moyens : la radio, les imprimés, les réseaux sociaux, la publicité en ligne et le bouche-à-oreille.
- Installé les affiches *Bonjour!* – Services en français dans les bureaux qui offrent des services en français au public, comme le Bureau de gestion des urgences à Dartmouth.
- Offert de l'aide financière pour faciliter l'intégration d'annonces et de matériel en français dans les campagnes de publicité et de marketing.
- Maintenu le niveau de services en français offerts actuellement par téléphone, en personne, en ligne et par le service de demandes de renseignements du public.
- Coanimé la rencontre entre le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et les administrateurs municipaux francophones en novembre 2019.
- En collaboration avec la Municipalité régionale d'Halifax et Service Nouvelle-Écosse et Services internes, fait traduire et mis à jour les renseignements de la Municipalité régionale d'Halifax dans le système PerLE, et ce, en français et en anglais.

Bureau de gestion des urgences

- Produit et lancé une vidéo bilingue – utilisation adéquate du service 911.
- Mis à l'essai le système national En Alerte – en utilisant un message bilingue.
- Diffusé une série de communiqués de presse en français – avant, pendant et après l'ouragan Dorian.
 - Conseils pour se préparer en vue d'un ouragan :
<https://novascotia.ca/news/release/?id=20190905004>
 - Ouragan / tempête post-tropicale Dorian :
<https://novascotia.ca/news/release/?id=20190908002>
 - Ordonnance d'urgence pour l'enlèvement de la grue :
<https://novascotia.ca/news/release/?id=20190918007>
 - Programme d'aide financière pour les dommages causés par Dorian :
<https://novascotia.ca/news/release/?id=20191219004>
- Deux nouveaux dépliants ont été transmis au public :
 - Êtes-vous prêt pour une urgence?
 - Service d'urgence 911 – Ce qu'il faut savoir

Bureau du commissaire des incendies

- Élaboré une campagne d'éducation afin d'informer les gens de la Nouvelle-Écosse des mesures de sécurité qu'ils peuvent prendre pour se protéger contre le feu en vue de la Semaine de la prévention des incendies (du 6 au 12 octobre). Les sujets traités incluaient ce qui suit : annonce et vidéo « Certains héros portent une cape », liste de vérification pour la sécurité-incendie, plans d'évacuation, poêles à bois, cheminées, téléphones, radiateurs électriques portables.
- Publié des informations sur les modifications au Code national du bâtiment.

Logement

- Le personnel de nos bureaux régionaux a pu aider les clients en français.
- Le *Plan d'action de la Nouvelle-Écosse 2019-2022* et la fiche d'information ont été offerts en français.
 - *Plan d'action de la Nouvelle-Écosse 2019–2022* :
https://housing.novascotia.ca/sites/default/files/NS_Housing_Action_Plan_2019-fr.pdf
 - *Logement Nouvelle-Écosse – Stratégie nationale sur le logement : plan d'action 2019–2022* :
<https://housing.novascotia.ca/sites/default/files/Housing-Action-Plan-Fact-Sheet-FR.pdf>

Ressources humaines

- Six employés ont suivi des cours de français offerts par l'Université Sainte-Anne.
- Certains des postes vacants ont indiqué que le français était un atout ou que le poste exigeait qu'on soit bilingue.

Consultations publiques

- Le Ministère a organisé une consultation ciblée avec des représentants municipaux sur un éventail de sujets qui ont une incidence sur ses activités : la loi sur les élections municipales (*Municipal Elections Act*), la loi sur l'évaluation (*Assessment Act*), le code du bâtiment de la Nouvelle-Écosse (*Nova Scotia Building Code*) et les lieux de location à court terme. Aucune consultation à l'échelle de la province n'a été menée en 2019–2020.
- Des quatre séances à l'intention des intervenants ou d'autres genres de séances de consultation qui ont été menées, aucune d'entre elles ne s'est déroulée en français.

ANNEXE B : inventaire des services

Ce qui suit est une liste détaillée des services et des renseignements offerts en français par le Ministère jusqu'au 30 mars 2019.

Veillez noter que, le 30 mai 2019, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a annoncé que le Ministère des Affaires municipales et Logement Nouvelle-Écosse formeraient le nouveau ministère des Affaires municipales et du Logement.

Offre active, communications avec le public et documents d'information imprimés ou électroniques

- Continué de promouvoir les services en français auprès du public par divers moyens : la radio, les imprimés, les réseaux sociaux, la publicité en ligne et le bouche-à-oreille.
Semaine de la prévention des incendies : regarde, écoute, apprends :
<https://novascotia.ca/news/release/?id=20181004004>
Conseils de sécurité-incendie pour l'été : <https://novascotia.ca/news/release/?id=20180614006>
Annonce de projets d'embellissement et d'aménagement du paysage de rue :
<https://novascotia.ca/news/release/?id=20180720002>
- Préparé une version bilingue de la brochure d'information sur le Programme national d'atténuation des catastrophes.
- En collaboration avec la Municipalité régionale d'Halifax, offert de l'aide pour la traduction de renseignements relatifs au Bureau du secrétaire municipal.
- Installé les affiches *Bonjour!* – Services en français dans les bureaux qui offrent des services en français au public, comme le Bureau de gestion des urgences à Dartmouth.
- Maintenu le niveau de services en français offerts actuellement par téléphone, en personne, en ligne sur notre site Web et au moyen du formulaire « Communiquez avec nous » du service de demandes de renseignements du public.
- Conçu des publicités et des ressources en français dans les campagnes de publicité et de marketing, et des infographies.

Bureau du commissaire des incendies

Le Bureau du commissaire des incendies a fait traduire des textes en français portant sur la réduction des risques d'incendie et ce qu'il faut faire en cas d'incendie. Par exemple :

- Il a fourni 108 390,57 \$ en subventions à des organismes de premiers intervenants dans des localités francophones.
<https://beta.novascotia.ca/sites/default/files/documents/1-1450/emergency-service-provider-fund-esp-f-grant-recipients-2018-en.pdf> (en anglais seulement)

Bureau de gestion des urgences

Le Bureau de gestion des urgences dispose d'un gestionnaire des opérations bilingue pour que nous soyons mieux en mesure d'envoyer des messages En alerte en anglais et en français. Cela nous permet de communiquer efficacement avec les localités francophones avant, durant et après les urgences. Nous pouvons également répondre aux demandes de renseignements des médias francophones.

Tous les services 911 sont accessibles en français, tout comme les dépliants sur le 911 et le Bureau de gestion des urgences. Les gazouillis du Bureau de gestion des urgences sur les réseaux sociaux visent à aider les citoyens à se préparer aux situations d'urgence, avec des informations en français.

Des informations relatives à la préparation aux situations d'urgence et à ce qu'il faut faire en cas d'urgence ont été publiées.

Les messages du Bureau de gestion des urgences sur les réseaux sociaux portaient notamment sur les sujets suivants :

- Trousse d'urgence pour la maison
- Trousse d'urgence pour la voiture
- Conseils de sécurité en cas de panne de courant
- Avertissements et bulletins concernant les blizzards et les fortes tempêtes
- Conseils de sécurité en cas de pluie verglaçante
- Conseils de sécurité en cas d'inondation
- Messages bilingues du Système d'alerte d'urgence En alerte
- Savoir quand composer le 911

Site Web du ministère des Affaires municipales et du Logement

<https://beta.novascotia.ca/fr/government/municipal-affairs-and-housing>

- En mars 2019, une grande partie des informations en ligne sur les programmes et services du Ministère étaient disponibles en français.

Ressources humaines

- Un membre du personnel a suivi des cours de français offerts par l'Université Sainte-Anne.

Consultations publiques

Le Ministère a consulté les municipalités sur une variété de sujets qui les concernent, notamment le code du bâtiment, les normes minimales de planification et les pouvoirs de dépenser de l'argent. Ces consultations ont pris diverses formes et toutes les municipalités, y compris celles qui comptent une importante communauté acadienne et francophone, ont été invitées à participer et à faire connaître les points de vue des conseils et des citoyens.

Développement et essor de la communauté

- Coanimé la rencontre entre le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et les administrateurs municipaux francophones.
- Maintenu un dialogue continu avec les organismes de la communauté acadienne et francophone lors d'activités communautaires et du milieu des affaires.
- Encouragé les Acadiens et les francophones à se renseigner sur leur gouvernement local et à y participer.